

Le Royaume du Maroc a été élu par acclamation, ce mercredi 07 octobre 2020, en la personne de la professeure Nadia BERNOUSSI, membre du Comité Consultatif des Droits de l'Homme.

L'élection du Maroc constitue une reconnaissance des efforts continus déployés par le Royaume, conformément à la Haute Vision Clairvoyante et Avant-gardiste de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, en matière de promotion et de protection des Droits de l'Homme. Elle reflète également la crédibilité et la confiance dont jouit le Maroc auprès des instances onusiennes des Droits de l'Homme.

Cette élection, qui intervient à quelques semaines de la brillante élection de M. Mohammed AMARTI, au Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels et celle de M. Mahjoub EL HAIBA, au Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, est le fruit d'une intense campagne diplomatique menée par le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'étranger, dans le cadre de renforcement de la présence de l'expertise marocaine au sein des organisations internationales et régionales conformément aux Hautes Orientations de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI.

Madame Nadia BERNOUSSI est professeure de Droit Constitutionnel et membre de la Commission Européenne pour la Démocratie par le Droit (Commission de Venise). Elle succède ainsi à M. Mohamed BENNANI qui a siégé au sein du Comité Consultatif des Droits de l'Homme depuis sa création en 2008.

Le Comité consultatif, organe subsidiaire du Conseil des Droits de l'Homme composé de 18 experts élus au scrutin secret par le Conseil pour un mandat de 3 ans, renouvelable une seule fois, sur une liste de candidats répondant à certains critères, à savoir : la compétence dans le domaine des droits de l'Homme ou domaines connexes, la haute moralité, l'indépendance et l'impartialité (MAEC).